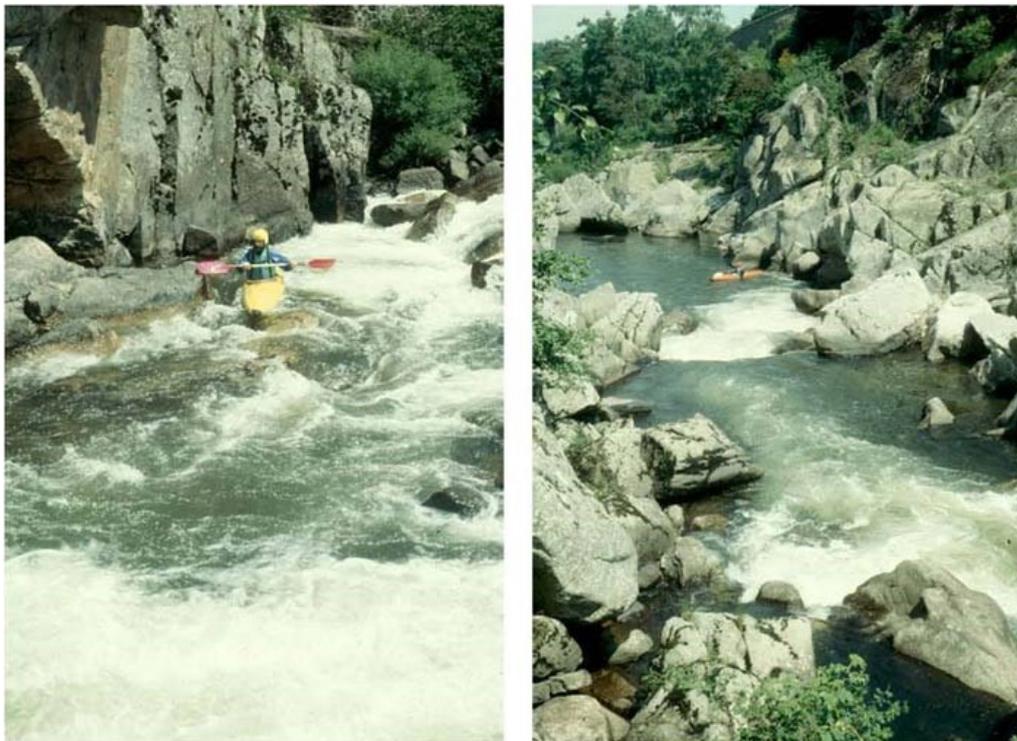


Le Haut Allier en partant de Langogne

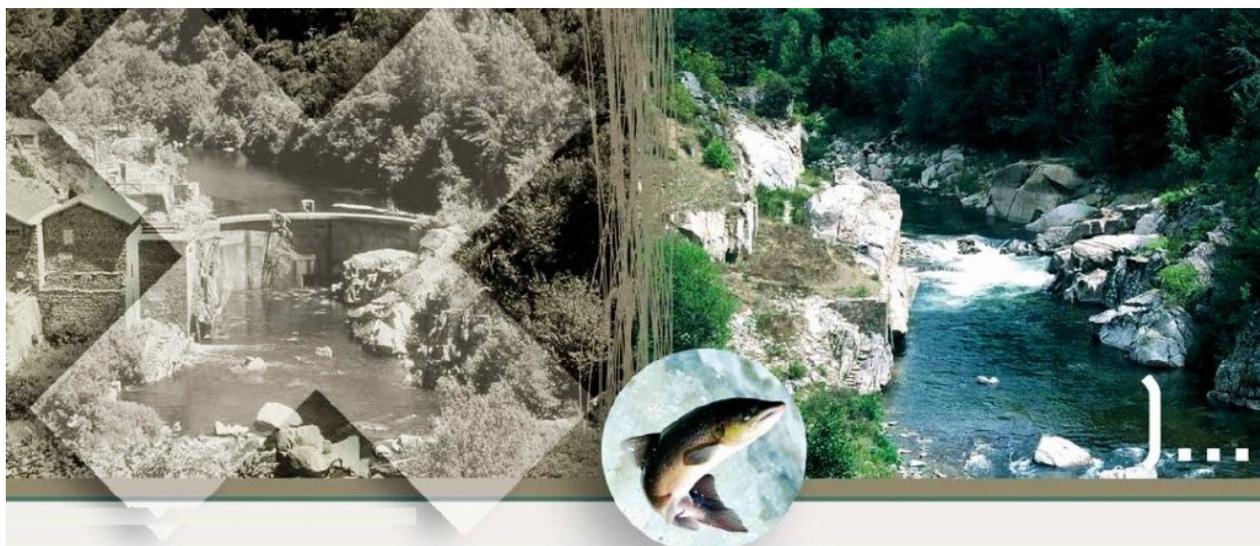
Pendant le mois de novembre le haut Allier est en hautes eaux et peut se descendre à partir de Langogne avant l'apport des turbines venant de la retenue de Naussac.

Le premier obstacle à franchir par le canoéiste ou le kayakiste sont les « anciens infrans de jonchères » maintenant franchissable suite aux progrès de la technique en Canoë-Kayak



Les "infrans" de Jonchère et la triple chute

Depuis que la nature a été remise à l'identique en 1998 au barrage de Saint Etienne du Vigan par l'EDF, le touriste nautique et les saumons peuvent descendre l'Allier sans encombre jusqu'à Aleyras. A partir de ce village, sa progression comme celle du saumon est bloqué par le barrage de Poutès



Une réalisation qui honore l'EDF : à gauche le barrage de Saint Etienne du Vigan et à droite après les travaux de remise à l'identique de la nature

Malheureusement, l'effacement total de l'actuel barrage de Poutès ne sera en pratique probablement jamais réalisé comme cela a été effectué en amont au barrage de Saint Etienne du Vigan. En effet, plutôt que de remettre la nature à l'identique, c'est malheureusement la logique du profit qui l'a emporté. Force est de constater que le futur ouvrage conservera son caractère de barrage "au fil de l'eau" tant combattu par le milieu du canoë-kayak. Et ceci même s'il est vrai qu'un débit presque constant est assuré pratiquement toute l'année par l'immense retenue de Naussac.

Un compromis consistant à aménager le barrage existant a été signé en 2011 par la ministre de l'époque. Les travaux devraient démarrer fin 2015 et durer 3 ans. Ils seront financés par EDF, c'est-à-dire en d'autre terme répercutés sur le prix de l'électricité facturé à l'utilisateur. Le montant de ces travaux, compris entre 15 et 20 millions d'euros de coût sont à rapprocher de la production électrique annuelle de 83 millions de kWh qui sera maintenue à 90% avec la nouvelle implantation assurant un retour sur investissement pour EDF voisin de 7 ans avec un prix du kWh à 4 cts d'€.

Terrible politique que celle qui consiste à privilégier pour la production électrique le « toujours plus » au lieu de se concentrer en ce qui concerne la génération thermique sur le « consommer moins ».

C'est au terme d'une longue négociation mettant en jeu la communauté européenne que les acteurs concernés sont arrivés à un compromis

Reste à espérer que les modifications effectuées seront à la hauteur des enjeux :

- Rendre au saumon ses lieux de ponte en assurant sa reproduction naturelle
- Favoriser le tourisme nautique en Canoë-Kayak sur cette magnifique rivière

Les quelques caractéristiques techniques du nouvel ouvrage évoqués par EDF permettent de penser qu'un réel effort de conception a toutefois été réalisé

1. La hauteur de chute actuelle sur l'allier de 17 m sera ramenée à 4 m sans trop affecter la hauteur de chute réelle d'une cinquantaine de mètres assurant le fonctionnement des turbines situées en contrebas à Monistrol
2. Une retenue en amont du barrage sera beaucoup plus courte évitant ainsi tout risque de stagnation et de retard de migration lors de la dévalaison des *smolts* (une centaine de m au lieu de 3 km devront être parcourue par les petits saumons lors de leur migration vers la mer)
3. Le débit laissé dans la rivière entre le barrage et la restitution à Monistrol sera deux fois plus important que dans le passé et correspondra environ à 30% du débit "naturel" constitué en pratique par le débit turbiné au barrage de Naussac. (Il serait doublé soit environ 5 m³/s au lieu de deux ce qui devrait permettre une navigation en CK par basse eaux)
4. Le nouvel ouvrage sera doté d'un clapet central qui pourra être abaissé totalement pour permettre le libre passage en cas de crue, assurer le transit des sédiments et le franchissement des poissons en cas de besoin.
5. Les aménagements réalisés pour la remontée du saumon seront une passe à poissons à bassins successifs rive droite dont l'efficacité sera supérieure à 90% et un exutoire de surface pour la dévalaison avec au niveau de la prise d'eau vers les turbines l'installation d'une grille fine qui devrait empêcher l'entraînement des *smolts* vers les turbines, ce dispositif, on peut le craindre n'étant qu'un pis-aller



Le barrage de Poutès actuellement



Après les modifications